



Dès le 1er janvier 2017, la taxe de séjour est applicable sur le territoire de la Communauté de Communes des Sablons.

Par exemple, pour une chambre d'hôtes, elle sera de 0,50 € par nuit et par personne.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'Office de tourisme des Sablons.

Tél. : 03 44 84 40 86

Mail : cchaineaud@tourisme-sablons-nacre.fr

**Passez un agréable séjour sur notre territoire.
Les Sablons laissez-vous surprendre !!**

Désolé vous ne pouvez pas visualiser ce guide car votre navigateur ne supporte pas les iframes.